

DISPOSITIF CANICULE

EN CAS DE PASSAGE AU NIVEAU MIGA (mise en garde et actions)

EDITION DU 12/07/10
Rédacteur : Gaël GAUDOUEN

Cadre général

- Compte tenu des prévisions par Météo France de températures élevées pour les jours à venir en Moselle et sur proposition de l'institut national de veille sanitaire (InVS), le Préfet de la Moselle peut être amené à décider d'activer le niveau MISE EN GARDE ET ACTIONS (MIGA) du dispositif de lutte contre les effets de la canicule.
- Le niveau 2 correspond à la mobilisation des services publics et des collectivités locales, principalement dans le domaine sanitaire et social ainsi qu'à la mise en place d'une cellule de crise permettant de recueillir les informations relatives
 - aux activités des services de secours à personne et des structures hospitalières
 - à la mise en œuvre effective des mesures de surveillance et de protection des personnes vulnérables (dont notamment les personnes isolées en raison de leur âge et de leur handicap, femmes enceintes, enfants en bas âge, etc...).
- L'ensemble des acteurs est ainsi mobilisé pour assurer la meilleure prise en charge de ces personnes fragiles, que cela soit dans les hôpitaux publics et privés, les maisons de retraite ou toute autre institution...
- Pour l'information du public et des familles, des responsables d'établissements ou de centres de loisirs :
 - un numéro vert est mis en service
au numéro 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
 - des fiches de recommandations peuvent être consultées et téléchargées
à l'adresse http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Les_recommandations_canicule.pdf

Recommandations

Protégez-vous de la chaleur

- Eviter les sorties et activités aux heures les plus chaudes (entre 12 h et 16 h) et si vous devez sortir rester à l'ombre.
- Fermez fenêtres et volets, notamment sur les façades exposées au soleil, les maintenir ainsi tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, puis une fois que la température extérieure est plus basse que la température intérieure, ouvrez et provoquez des courants d'air.
- Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les fraîches ou rendez-vous dans des lieux climatisés proches de votre domicile tels que les grandes surfaces, les cinémas ou certains lieux publics.

Hydratez-vous suffisamment

- Buvez le plus possible, même sans soif.
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation.

Respectez la chaîne du froid

- Vérifiez que votre réfrigérateur est en bon état de fonctionnement.
- Veillez à respecter la chaîne du froid lors du transport ou de la consommation des denrées alimentaires périssables.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien

Si vous (ou quelqu'un de votre entourage)

- souffrez d'une maladie chronique (maladies cardio-vasculaires, obésité, maladies respiratoires, maladies neurologiques, maladie d'Alzheimer...),
 - prenez des médicaments
 - ou ressentez des symptômes inhabituels, (étourdissements, maux de têtes violents, grande fatigue, nausées, crampes musculaires..)
- ➔ n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant afin d'adapter éventuellement votre traitement ou demandez conseil à votre pharmacien.

Soyez solidaires : aidez les personnes isolées, fragiles ou dépendantes

- Les personnes âgées, les personnes fragiles ou isolées de votre famille, de votre entourage ou de votre voisinage peuvent être suivies, accompagnées et aidées dans leur vie quotidienne en cas de forte chaleur.
- Si vous avez connaissance d'une personne se trouvant en difficulté du fait de ces fortes chaleurs, n'hésitez pas à appeler les services de secours :
 - le 15, numéro d'appel gratuit des services d'aide médicale d'urgence (SAMU),
 - le 115, numéro d'appel gratuit du SAMU social, qui a pour mission d'informer, orienter et rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe.